

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

**DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION**

**ARRÊTÉS**

25-F-0552

25-A-0013	FROMELLES - Route d'Herlies - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
25-DD-0045	VILLENEUVE D'ASCQ - Stadium - Saison 2024-2025 - Plénière à destination des chefs d'établissements du département du Nord - Convention d'occupation temporaire

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.